

Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois

Lundi 3 février 2014, de 20h00 à 22h30

Réfectoire de l'établissement d'Entre-Bois, ch. d'Entre-Bois 13bis à Lausanne

Parents :	Mmes Séverine Michellod Bonard , M. Joël Henzelin (président),
Professionnel-le-s :	Mmes Corinne Baud (directrice), Catherine Kramer , Murielle Spahr Novello , Caroline Tobler Hofer , M. Christophe Lincoln ,
Organisations :	Mmes Vanessa Benitez Santoli , Isabelle Fierro-Mühlemann , Annick Raya-Barblan
Autorités politiques :	Mme Sandrine Schlienger , M. Roland Philippoz
Excusé-e-s/Absent-e-s :	Mmes Céline Besson , Chantal Bezençon , Farideh Bornak , Chantal Cirillo , Summy Beulla Mathanakumar

Le président ouvre la séance et salue les membres présents.

Corinne Baud demande la parole pour annoncer qu'elle a obtenu le poste de directrice à Chavornay et environs à partir du 1^{er} août 2014. Elle entre en fonction partiellement dès le mois de mars et de ce fait cette séance sera sa dernière séance. Catherine Kramer reprend les rennes au niveau de la représentation de la direction au sein de la commission. Joël Henzelin remercie Corinne Baud et souligne que la commission perd une personne importante.

1. Adoption des notes de la dernière séance

Les coordonnées exactes d'un membre enseignant sont transmises. Il s'agit de Monsieur Christophe Lincoln. Son adresse mail est la suivante : christophe.lincoln@vd.educanet2.ch. Suite à réorganisation interne au niveau du secrétariat de direction de Monsieur Martinet, les convocations ainsi que les PV viendront dorénavant par mail et non plus par courrier postal.

2. Nomination du/de la secrétaire du jour

Mme Caroline Hofer prend les notes de la séance du jour.

3. Règlement d'Entre-Bois - Petit point de situation

Le président donne la parole à Vanessa Benitez Santoli qui a travaillé sur le règlement d'Entre-Bois. Elle a soumis un « Projet1 - état au 03.02.14 » également surligné des éléments nouveaux ou reformulés.

La discussion s'est tournée sur des éléments de français, de compréhension ou de pertinence des contenus. Vanessa Benitez Santoli retouche le projet et le fera parvenir par mail. Dès réception, les membres de la commission auront 15 jours pour faire leurs commentaires et/ou retouches. Passé ce délai, le règlement sera approuvé.

Il en ressort de la discussion :

- Christophe Lincoln va faire une carte détaillée via Google Earth de chaque périmètre des dix bâtiments scolaires d'Entre-Bois.
- Séverine Michellod Bonard rend attentifs les membres que certains collèges bénéficient de cours de récréation qui sont en réalité des places de jeu public (Pontaise).
- Corinne Baud ajoute qu'il y a également la question des bâtiments couplés avec des collèges secondaires (Entre-Bois et la Rouvraie).

- Roland Philippoz propose de transmettre par mail une autre formulation des droits et devoirs dans la partie II, article 8 (plus lisible au niveau de la balance des deux).

4. Fête d'Entre-Bois

La coordinatrice Madame Naclerio voit les représentants des collèges jeudi 6 février à 16h. A ce moment, elle précisera si la fête aura lieu ou non.

5. Consultation des élèves : état des travaux

Joël Henzelin a distribué deux fourres à chacun des membres de la Commission, contenant d'une part un calendrier de la consultation de la commission des élèves et d'autre part un questionnaire destiné aux élèves de 3 à 6 P inscrits aux devoirs surveillés.

6. Divers

Il y a un projet pour 2015 étant donné la métamorphose des Plaines-du-Loup. La ville de Lausanne se composera certainement de 8 établissements.

La prochaine séance aura lieu le lundi 5 mai 2014 de 20h à 22h à Entre-Bois.